

Compte rendu du Conseil d'école

Jeudi 29 janvier 2015 à 17h

Membres Présents :

Administration :

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Amaury MANGIN – Directeur du Primaire
M. Philippe FIEVET – Directeur Administratif et Financier

Enseignants :

Mme Karine KENTAOUI – Représentant des enseignants de la PS
Mme Yvonne RUBIA – Représentant des enseignants de la MS
Mme Sandrine DURNEY - Représentant des enseignants de la GS
Mme Hannah KINYUA - Représentant des enseignants du CP
Mme Fabienne EYRAUD - Représentant des enseignants du CE1
Mme M-L BOUSQUET - Représentant des enseignants du CE2
M. Luc LAGOUCHE - Représentant des enseignants du CM1
Mme Manuelle SCHAAD - Représentant des enseignants du CM2

Parents :

M. Anthony MUCHIRI - Représentant des parents de la PS
Mme Claire NYASSA - Représentant des parents de la MS
Mme Farah BHANJI - Représentant des parents de la GS
Mme Stéphanie DUVAİL - Représentant des parents du CE2

Membres Excusés :

Mme Sandra CHARPENTIER – Inspectrice de l'Education Nationale
M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC
M. Anthony MUCHIRI - Représentant des parents de la PS
Mme Farah BHANJI - Représentant des parents De la GS
M. Patrick FRUCHET - Représentant des parents du CP
M. Jean-Claude ADZALLA - Représentant des parents du CE1
Mme Catherine HAMON SHARPE - Représentant des parents du CM1
Mme Mehita Fanny SYLLA - Représentant des parents du CM2

Compte-rendu du conseil d'école précédent

Compte rendu approuvé à l'unanimité

Calendrier scolaire

Le proviseur rappelle quelques points :

- Le calendrier du primaire servira à établir celui du secondaire.
- Volume annuel de 36 semaines, 25h par semaine maxi, 5h30 de cours maxi par jour.
- Périodes de cours équilibrées dans l'année.
- Avis consultatifs de la Commission calendrier puis du Conseil d'école puis du Conseil d'administration et enfin approbation par le Conseil d'établissement.
- Privilégier l'alternance 7 semaines de classe / 2 semaines de vacances.
- 25h par semaine au LDD x 36 = 900 heures → Il manque des heures selon l'IEN.

➤ Propositions

- Prérentrée le 31 août, mais attention aux nouveaux contrats qui ne peuvent commencer avant le 01/09.
- Rentrée des élèves le 1^{er} septembre 2015 et 2 samedis matins dans l'année pour des activités pluridisciplinaires, rencontres sportives, projets, journées à thèmes...
- La semaine ne pouvant dépasser 25h, ces samedis seront placés sur des semaines avec des jours fériés.

Vote (consultatif) : 10 voix pour + 1 voix contre

Organisation pédagogique 2015 - 2016

Visite de l'IEN en novembre dernier → questionnements sur le dispositif d'enseignement de l'anglais.

Suite à l'analyse des résultats de certains établissements de la Zone, l'IEN préconise un retour généralisé au 70/30 pour recentrer les priorités sur la maîtrise du français. Nous restons une école française, avec une très belle valeur ajoutée : l'anglais. Nous ne sommes pas une école bilingue. L'IEN a insisté sur la nécessité de faire une batterie d'évaluations harmonisées, afin de faire un réel état des lieux au LDD.

Les résultats aux évaluations du mois de janvier permettent de faire un certain nombre de constats :

- Le niveau de maîtrise du français n'est pas celui que l'on peut attendre dans un établissement français à l'étranger.
- Le pourcentage d'élèves en difficulté est trop important (15% en fin de cycle 3 = similaire à ceux obtenus en France mais considérés comme insuffisants pour une école AEFÉ).

Raisons possibles pour expliquer ces résultats :

- Taux de non francophones élevé
- Faux bain de langue française : peu de français hors école en pour beaucoup d'enfants
- Profils linguistiques des élèves très variés.
- Le 50/50 est satisfaisant pour les bons élèves, mais peu adapté aux élèves en difficulté.
- Il est trop difficile d'apprendre à lire en 50/50.
- Par exemple, 8 heures de français sont prévues en cycle 3 dans les programmes. La parité horaire diminue ce volume de moitié.

Les 2 parents présents regrettent l'abandon du 50/50 sans une évaluation poussée de ce dispositif.

Ils comprennent que nous étions dans un protocole expérimental depuis quelques années et qu'il serait aberrant de continuer dans un système qui ne fonctionne pas. Ils se demandent si les évaluations, (tirées d'évaluations nationales pour la plupart, pas d'évaluations harmonisées dans la zone) sont vraiment parlantes. Ils proposent que le LDD accueille un chercheur en sciences de l'éducation, qui seraient en mesure d'évaluer le dispositif d'enseignement de l'anglais.

Ils suggèrent aussi de proposer au LDD des filières différentes, adaptées aux profils linguistiques et aux besoins spécifiques des élèves.

Nous avons quelques mois pour réfléchir et ajuster l'organisation pédagogique 2015-2016. Cependant nous nous dirigeons vers un dispositif 70/30 dans toutes les classes dès la rentrée 2015.

Il y aura une baisse du volume d'enseignement de l'anglais, mais on n'arrivera pas à 1h30 par semaine en anglais comme en France. Le LDD doit garder comme un de ses priorités, la maîtrise de l'anglais, car nous sommes implantés dans un pays anglophone.

La direction précise que ces changements n'entraîneront pas de conséquence sur les ressources humaines. Aucun poste ne serait supprimé malgré la baisse du volume d'enseignement de l'anglais. Une redistribution des heures d'enseignement est en cours de réflexion.

Dans tous les cas, ces résultats seront soumis à l'expertise de l'IEN qui fera des préconisations pour l'organisation pédagogique 2015-2016. Elle présentera ses conclusions lors d'une AG fin mars.

Questions diverses des parents

Cantine

En plus de la commission cantine, il serait intéressant de prévoir la présence de 2 parents pendant une semaine qui évalueraient le service. Une mise à jour des enfants qui mangent à la cantine sera faite avant la fin de la semaine.

Bus

Il est demandé que des parents puissent monter parfois dans les bus pour évaluer le transport scolaire, après accord du chauffeur et du proviseur.

Activités péri-éducatives

Le coordonnateur des activités est M. YOGA. Un bilan serait souhaitable faire l'analyse des activités proposées et faire des ajustements. Il est envisagé de mettre en place un service payant de garderie ou d'étude, pour éviter que des enfants restent sans surveillance en dehors des cours et activités périscolaires.

Contacts des parents représentants

Les adresses électroniques des parents délégués pourraient être mises en ligne sur le site du LDD.

Infirmierie

Les PAI ont été mis en place cette année. Il faut rappeler aux parents qu'il ne faut pas confier de médicaments aux enfants, ni aux chauffeurs de bus. Un incident récent est à déplorer, heureusement sans gravité. Dans tous les cas les médicaments ne peuvent être administrés sans la mise en place d'un PAI ou, à titre exceptionnel, après avoir informé l'infirmière qui recevra le médicament ainsi que la prescription médicale.

Communication : *Diderot infos* est un outil très apprécié par les parents !

Fin de séance : 18h40

Secrétaire de séance : Luc Lagouche